

# LES PRINCIPAUX CRITÈRES d'identification

Quand vous êtes dehors, détectez les mouvements et soyez attentif aux sons. Dès que vous apercevez un oiseau, ne le perdez pas de vue et observez-le de plus près avec des jumelles.

L'identification demande de la pratique. Notez la taille de l'oiseau, sa forme, sa couleur, son comportement, les sons qu'il produit et l'habitat. Prêtez attention aux traits distinctifs, comme la grosseur et la forme du bec, ainsi que les bandes sur le corps et les ailes.

**• La taille**

Elle peut être difficile à déterminer à grande distance et sans point de repère (oiseau en plein vol). Cependant, même une idée approximative permet de réduire le champ des possibilités.

**• La forme générale**

Il s'agit de regarder les dimensions relatives de chacune des parties du corps les unes par rapport aux autres, plus facile que la taille absolue de l'oiseau. On regardera ainsi la longueur de la queue par rapport au corps, la forme et la longueur des ailes, la taille du cou, des pattes, la forme trapue ou allongée du corps, etc.

**• La forme et la longueur du bec**

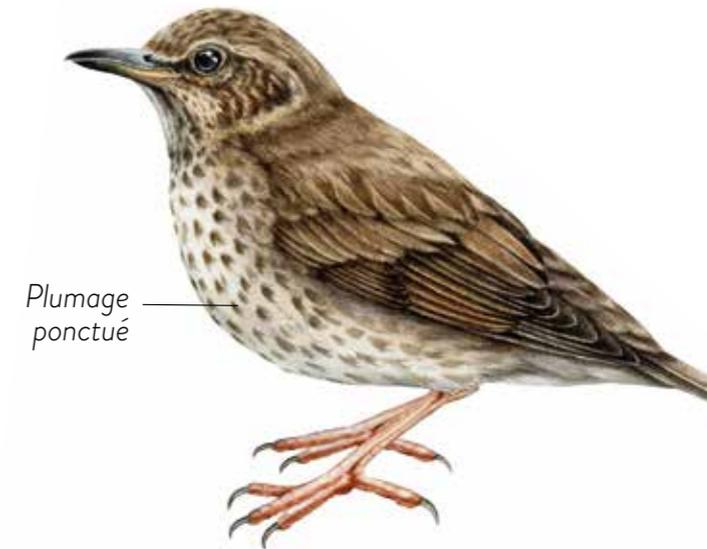
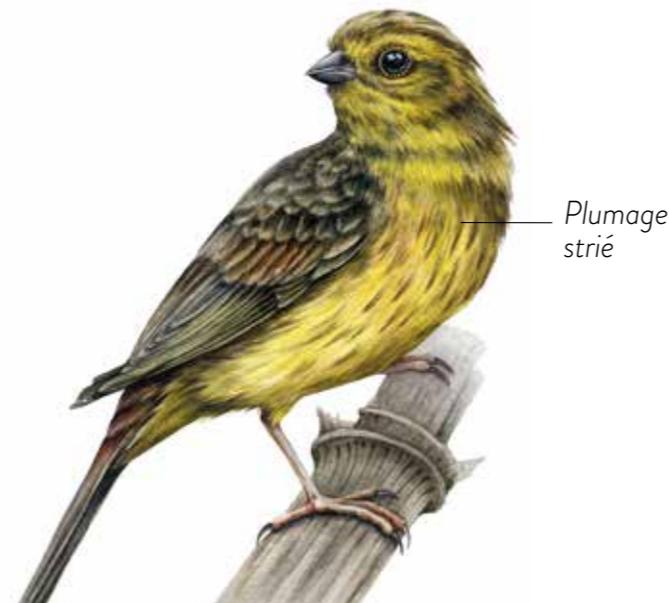
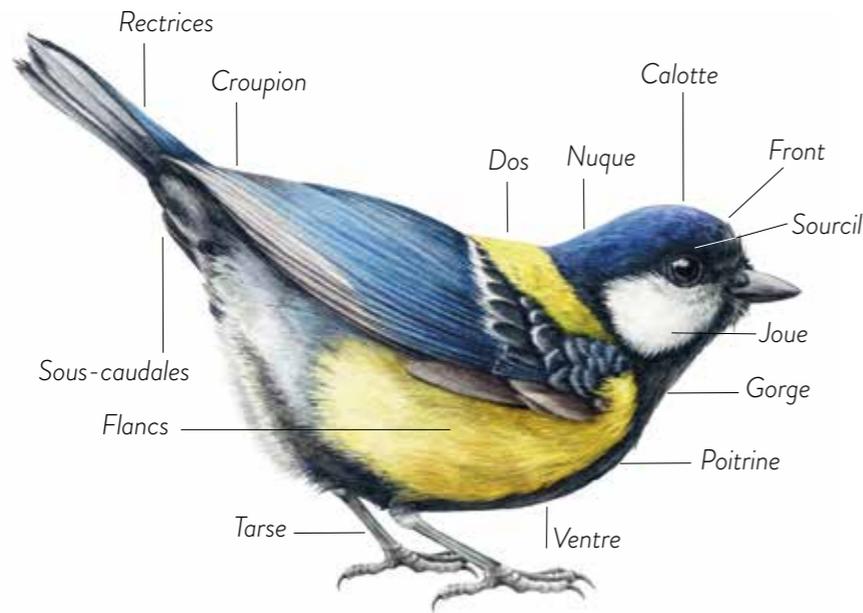
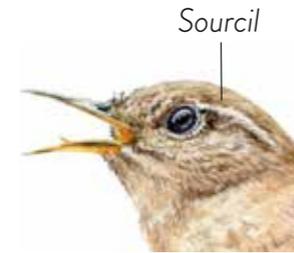
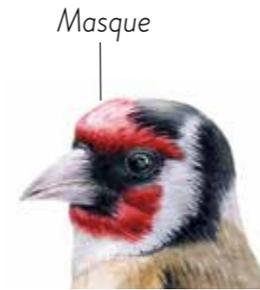
C'est l'organe le plus important de l'oiseau, directement lié à son régime alimentaire. Un bec court et épais (moineau) correspond à un granivore, un bec fin (fauvette) à un insectivore, un bec moyen (merle) à un omnivore, un bec crochu (rapace) à un prédateur, un long bec puissant (héron) à un piscivore, etc.

**• Les caractères de terrain**

Il s'agit d'éléments particuliers typiques de l'espèce. Une tache blanche sur la tête, des barres alaires, un collier, le nombre de rémiges... Ces détails permettent d'identifier de nombreuses espèces. Il est important de connaître les différentes parties de l'oiseau pour les identifier.

**• La couleur**

Du fait des différences d'éclairage, de la variabilité individuelle, de la présence de plumage d'éclipse ou de dimorphisme sexuel, la couleur, bien que le critère le plus évident, est aussi le moins fiable. Il est à observer en dernier pour l'identification.



## LES MEILLEURS SPOTS pour observer les oiseaux

### LA RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DU TEICH

Gironde (33)



Protégée depuis 1972, cette étendue de 110 hectares est fréquentée par plus de 300 espèces d'oiseaux. En bordure du bassin d'Arcachon, ce territoire constitué aux trois quarts de lagunes et autres étendues d'eau peu profondes avait de quoi tenter toutes les créatures à plumes. Elles se sont visiblement donné le mot, car elles sont présentes en toute saison. Il y a celles qui nichent – on en a dénombré plus de 80, dont la cigogne, l'échasse blanche et le héron cendré –, celles qui hivernent entre octobre et mars et celles qui ne font que passer. L'emplacement du Teich lui vaut en effet de servir de refuge pour quelques jours aux oiseaux en cours de migration : oies cendrées, spatules blanches, barges à queue noire...

### LA RÉSERVE DES SEPT-ÎLES ▽

Côtes-d'Armor (22)



Ces cinq îles et deux îlots rocheux à quelques encablures de Perros-Guirec constituent l'une des plus importantes réserves d'oiseaux marins d'Europe. Elle doit sa création à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui obtint en 1912 la protection de cet archipel. Aujourd'hui, la réserve abrite près de 25 000 couples de goélands, cormorans, macareux, fulmars boréaux, pingouins torda et fous de Bassan. Ces derniers forment leur unique colonie du littoral français sur l'île Rouzic. Dans un souci de protection, le débarquement n'est permis que sur l'île aux Moines. Le reste de la réserve se visite lors de sorties en mer depuis Perros-Guirec.



### LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNÉ

Indre (36)



Au sud de Tours, le parc naturel régional de la Brenne est un véritable refuge d'oiseaux : on estime en effet que ce territoire protégé depuis 1989 est fréquenté par les trois quarts des espèces protégées de France. Les volatiles sont notamment attirés par la concentration de zones humides (plus de 3 000 étangs !) dans ce vaste espace de plus de 1 800 km<sup>2</sup>.

Canards, aigrettes, foulques, hérons, pygargues et blongios nains s'y donnent rendez-vous. Ils sont rejoints au fil de leurs migrations par des populations de grues cendrées, qui survolent majestueusement la Brenne par milliers et y hivernent maintenant depuis quelques années.

### LE PARC ORNITHOLOGIQUE DE PONT-DE-GAU △

Bouches-du-Rhône (13)



À côté des Saintes-Maries-de-la-Mer, ce parc privé mitoyen du parc naturel régional de Camargue s'étend entre marais et étangs. De petite taille à l'origine, ce parc zoologique familial créé au milieu des années 1950 s'est agrandi au fil du temps, en se tournant résolument vers l'avifaune. Aujourd'hui, il occupe environ 60 hectares et offre plus de 7 km de balades dans une nature préservée. Certaines des nombreuses espèces qui fréquentent les lieux sont visibles toute l'année, comme les tadorne de Belon, les hérons et les colonies de flamants roses, stars à plumes qui font figure d'emblème du parc et de la Camargue. D'autres font leur apparition au fil des saisons : spatules blanches, guépiers, avocettes élégantes, sarcelles, aigles bottés, canards souchets...



## GRÈBE HUPPÉ

*Podiceps cristatus*



- ◆ Taille : 61 cm
- ◆ Envergure : de 85 à 90 cm
- ◆ Poids : de 750 g à 1,2 kg

**DESCRIPTION** Le plus grand des grèbes. Bec assez long, pointu, droit, rosé et noir. Cou mince. **Période nuptiale** Collerette de plumes rousses et noires sur les côtés de la tête. Double huppe noirâtre. Dessus gris-brun. Dessous blanchâtre. Flancs roussâtres. **Hiver** Plumage plus terne. Tête, avant et côtés du cou blancs. Œil traversé par un trait noir. Calotte noire. Absence de huppe.

**HABITAT** Étangs, cours d'eau lents, marais, lacs, réservoirs artificiels, estuaires. En hiver, se rencontre également sur les côtes.

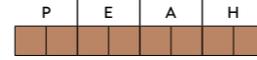
**ALIMENTATION** Petits poissons, larves d'insectes, crustacés et mollusques.

**REPRODUCTION** De 3 à 6 œufs blancs virant au brun, couvés par les deux parents. Incubation de 28 jours. Jeunes capables de nager aussitôt, mais restant dépendants de leurs parents plusieurs semaines.



## GRÈBE CASTAGNEUX

*Tachybaptus ruficollis*



- ◆ Taille : 29 cm
- ◆ Envergure : de 40 à 45 cm
- ◆ Poids : de 100 à 200 g

**DESCRIPTION** Le plus petit et le plus trapu des grèbes. Tête ronde, cou court et bec droit. **Période nuptiale** Joues, gorge et avant du cou brun-roux, le reste du plumage brun sombre. Commissures du bec jaune pâle bien visibles. **Hiver** Gorge, avant du cou et flancs chamois ; calotte, nuque et parties supérieures brunes. Tache claire aux commissures à peine visible.

**HABITAT** Eaux dormantes, petits étangs, mares et même fossés inondés. En hiver, lacs dégagés, estuaires, eaux côtières abritées.

**ALIMENTATION** Mollusques et crustacés, quelques petits poissons.

**REPRODUCTION** De 5 à 6 œufs blanchâtres. Incubation par les deux parents pendant 20 à 27 jours. Jeunes nidifuges, mais incapables de s'envoler avant 1 mois et demi.



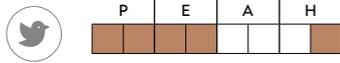
△ Plumage d'hiver.

▽ Plumage de période nuptiale.



## BALBUZARD PÊCHEUR

*Pandion haliaetus*



- ◆ Taille : 58 cm
- ◆ Envergure : de 127 à 174 cm
- ◆ Poids : de 1,2 à 2 kg

**DESCRIPTION** Longues ailes étroites. Contraste très fort entre le dos brun foncé et la poitrine uniformément blanche. Taches sombres aux poignets. Tête blanche avec large bandeau noir sur l'œil. Huppe discrète à l'arrière. Bande foncée sur la poitrine. Queue barrée. Bec noir à base bleuâtre et pattes gris-bleu. Pattes dénudées aux doigts très puissants.

**HABITAT** Bord des lacs, fleuves, grands étangs, rivières, mais aussi parfois côtes maritimes.

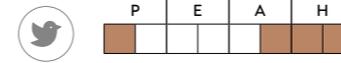
**ALIMENTATION** Poissons capturés à la surface de l'eau.

**REPRODUCTION** En avril-mai, 3 œufs blanc-crème tachés de brun-roux. Incubation de 34 à 40 jours, assurée par la femelle. Poussins nidicoles. Envol vers l'âge de 51 à 54 jours.



## FAUCON HOBEREAU

*Falco subbuteo*



- ◆ Taille : 36 cm
- ◆ Envergure : de 68 à 84 cm
- ◆ Poids : de 140 à 340 g

**DESCRIPTION** Dessus gris ardoise, avec les rémiges un peu plus sombres. Tête encapuchonnée de noir, avec joues et gorge blanches. Moustache noire étroite sous l'œil. Étroit sourcil blanc. Œil sombre cerclé de jaune. Cerveau vif. Dessous blanc abondamment strié de noir. Culottes roux vif. Sous-caudales roussâtres. Tarses et doigts jaunes.

**HABITAT** Lisières de bois ou boqueteaux, de préférence dans les zones humides, landes et régions bocagères.

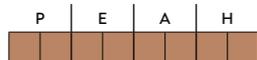
**ALIMENTATION** Petits oiseaux (hirondelles et martinets) et gros insectes (libellules et cerfs-volants).

**REPRODUCTION** En juin, de 2 à 3 œufs couvés environ 28 jours par la femelle. Poussins nidicoles. Envol vers 28 à 31 jours.



## TARIN DES AULNES

*Spinus spinus*



- ♦ Taille : 12 cm
- ♦ Envergure : de 20 à 23 cm
- ♦ Poids : de 10 à 14 g

**DESCRIPTION** **Mâle** Côtés de la tête, couvertures alaires, croupion et queue jaune vif. Dessous jaune strié de noirâtre. Manteau vert olive. Calotte, front, lores et menton noirs. Bec bien conique et pointu. Pattes rosâtres à brunâtres. **Femelle** Absence de noir sur la tête. Plumage plus pâle.

**HABITAT** En été, forêts boréales de conifères ou mixtes. En hiver, bord des cours d'eau ou des étangs avec des aulnes ou des bouleaux.

**ALIMENTATION** Essentiellement granivore, mais aussi bourgeons, petits fruits, insectes et leurs larves, araignées, petits vers...

**REPRODUCTION** De 3 à 5 œufs blanc bleuté tachetés de roux, couvés par la femelle seule pendant 12 à 13 jours. Poussins nidicoles.



## CHARDONNERET ÉLÉGANT

*Carduelis carduelis*



- ♦ Taille : 14 cm
- ♦ Envergure : de 20 à 25 cm
- ♦ Poids : de 14 à 18 g

**DESCRIPTION** Face rouge sang. Reste de la tête noir et blanc. Bec conique rose pâle. Dessus brun roussâtre, excepté le croupion et les sus-caudales, blancs. Large tache pectorale brun-roux sur la poitrine et les flancs. Ailes et queues noires, tachées de blanc sur les rémiges et les rectrices. Large bande jaune citron sur l'aile.

**HABITAT** Milieux boisés ouverts (lisières, clairières...), bocage, campagne cultivée, parcs, jardins, vergers, friches.

**ALIMENTATION** Majoritairement granivore.

**REPRODUCTION** De 4 à 5 œufs bleu pâle tachetés de brun. Incubation de 12 à 14 jours assurée par la femelle seule. Poussins nidicoles. Envol à l'âge de 13 à 16 jours.

